

BUDGET PARTICIPATIF

En juin 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est engagée dans l'expérimentation d'un budget participatif. Il s'agit de confier à des habitants la rédaction d'un appel à projets qui soit le reflet de leurs besoins, de leurs priorités et des objectifs qu'ils souhaitent voir atteindre pour leur quartier.

Des habitants de Belle de Mai ont identifié des besoins pour leur quartier, qui ont donné lieu à des propositions d'actions innovantes par des opérateurs associatifs.

Les projets qui auront recueilli le plus de voix, seront retenus après une phase de délibération finale. **Les actions débuteront avant 2020 !**

Aujourd'hui, à vous de voter pour le projet qui, selon vous, répond au mieux aux besoins du quartier et de ses habitants.



Phase 1

Construction collective de l'appel à projets par les habitants en direction des opérateurs associatifs.



Phase 2

Votation des projets retenus par les habitants.



Phase 3

Mise en œuvre par les porteurs de projets.
Suivi et évaluation des actions par les habitants.

TITRE DU PROJET

Objet :

Objectifs

Publics

Lieu

Durée

Coût du projet

Subvention demandée

Porteur de projet et partenaires



TITRE DU PROJET

Objet :

Objectifs

Publics

Lieu

Durée

Coût du projet

Subvention demandée

Porteur de projet et partenaires



TITRE DU PROJET

Objet :

Objectifs

Publics

Lieu

Durée

Coût du projet

Subvention demandée

Porteur de projet et partenaires

